de la guerre, M. Elihu Root. Il remerciait le Saint-Siège d'avoir laissé entendre à son gouvernement qu'il verrait à remplacer les moines par des prêtres américains, lorsque ceux-ci seraient suffisamment maîtres de la langue du pays. Il rappelait au Saint-Père que ce n'était pas Washington qui demandait le rappel des moines, mais bien les catholiques eux-mêmes et le clergé séculier des Philippines. (1) — M. Taft terminait ainsi sa réponse: « Pour me conformer aux ordres de M. Root, je demande que les négociations sur les points à discuter se continuent à l'avenir à Manille entre le délégué apostolique et le gouverneur, après que les autorités religieuses auront remis à ce dernier une liste complète et détaillée des propriétés qui appartiennent aux moines dans l'archipel.»

La suggestion du Souverain Pontife était donc acceptée par le gouvernement des Etats-Unis, et les négociations entreprises depuis un mois entre le Vatican et la république américaine, au sujet de la fameuse « question des moines », étaient suspendues à Rome pour être plus tard reprises à Manille entre le gouverneur et le représentant du Saint-Siège que le Pape doit y envoyer prochainement.

Toute la presse maçonnique de Rome cria aussitôt à la rupture et à l'insuccès pontifical.

Il apparaît pourtant bien clairement à tout esprit sérieux et impartial que dans cette affaire Rome a gagné son point. Les Etats-Unis avaient en effet envoyé un délégué auprès du Saint-Père avec mission expresse d'acheter les propriétés des religieux des Philippines et d'en faire rappeler ces derniers par le Vatican. Or, devant cette espèce d'ultimatum posé par le gouvernement américain, c'était dejà un triomphe pour la politique vaticane que d'obtenir de Washington un délai indéterminé absolument nécessaire pour effectuer, sans secousse et sans préjudice pour la population catholique des îles, le départ des moines espagnols du pays, si toutefois cette grave mesure est déclarée urgente, après enquête faite sur place par le délégué apostolique.

fé

fé

de

681

La sage prudence du Vatican et l'esprit de conciliation dont

<sup>(1)</sup> Cf. protestations citées plus haut.